

Mission sur l'accompagnement des entreprises

Nicolas Mohr, directeur général de la Médiation des Entreprises

Laurent Quinet, Directeur départemental de la Banque de France du Doubs

Frédéric Visnovsky, Médiateur national du crédit aux entreprises

Réunion du 16 septembre 2024 dans le département du Doubs



1

LA MISSION CONFIEE AU MEDIATEUR DES
ENTREPRISES ET AU MEDIATEUR DU CREDIT
SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Une mission confiée au médiateur des entreprises et au médiateur du crédit

Trois objectifs

Analyser

- Établir un diagnostic de la situation économique et financière des TPE - PME

Faire connaître

- Faire mieux connaître les dispositifs existants de détection précoce et de soutien aux entreprises en difficulté

Écouter

- Appréhender les opportunités et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ces dispositifs

Faire connaître

- Faire mieux connaître les dispositifs existants de détection précoce et de soutien aux entreprises en difficulté



Mieux connaître les dispositifs existants de détection précoce et de soutien aux entreprises en difficulté

La «boîte à outils» du dirigeant

À TOUS LES STADES DE LA VIE DE L'ENTREPRISE

VOUS ÊTES
UNE ENTREPRISE
EN CRÉATION,
EN DÉVELOPPEMENT
OU EN CROISSANCE.

03 ANTICIPATION

Dialoguez avec vos partenaires

- 05 Dotez-vous des outils indispensables à la gestion de votre entreprise

07 ACCOMPAGNEMENT

N'hésitez pas à vous faire accompagner

- 010 Osez le règlement amiable des différends

012 PRÉVENTION

Utilisez les outils de diagnostic

- 014 Ouvrez les portes de la prévention de vos difficultés



MÉDIATION
DU CRÉDIT



2

ACCOMPAGNEMENT

LE RÔLE DE

- LA BANQUE DE FRANCE
- LA MÉDIATION DU CRÉDIT
- LA MÉDIATION DES ENTREPRISES

LA BANQUE DE FRANCE EST PRÉSENTE DANS TOUS LES TERRITOIRES



Analyser

- Enquêtes de conjoncture
- Statistiques sur le financement (crédit, délais de paiement)
- Cotation des entreprises
- Diagnostic OPALE
- Analyse Acsel

Accompagner

- Espace dirigeant
- Portail mes questions d'entrepreneurs
- Correspondants TPME
- Correspondants Start Up
- Médiation du crédit

Bienvenue dans **votre espace dirigeant** La Banque de France à vos côtés

Espace personnel

- ✓ Intuitif
- ✓ Accessible 24/24

Connexion simple via France Connect



Espace personnel

- ✓ Intuitif
- ✓ Accessible 24/24

Connexion simple via France Connect



Pour accéder à l'Espace dirigeant



Pour toute information complémentaire, merci de nous contacter :

- Par téléphone au **3414**
- Par courriel à espace-dirigeant@banque-france.fr

LA MÉDIATION DU CRÉDIT

Une mission fondée sur un accord de place signé par : le ministère de l'économie et des finances, la Banque de France, la Fédération bancaire française et l'Association française des sociétés financières

Ne laisser aucune entreprise seule face à ses problèmes de trésorerie ou de financement, surtout en période de crise

- Examiner la situation financière de chaque entreprise éligible
- Rapprocher les positions et élaborer les solutions adaptées

Un dispositif opérationnel **dans toutes les succursales départementales de la Banque de France et les agences des instituts d'émission en outre-mer** pour accompagner les entreprises confrontées à des difficultés de financement

- Gratuit
- Confidentiel
- Obligation pour les banques de venir à la médiation
- Maintien de l'enveloppe globale des encours alloués aux entreprises pendant la durée de la médiation

LA MEDIATION DES ENTREPRISES

- **Une structure créée, en 2010, par le Ministre des finances, dans le cadre des Etats généraux de l'industrie:** son action était initialement limitée aux médiations de sous-traitance, au bénéfice des seules entreprises industrielles.
- **Des missions qui ont largement évolué, pour aboutir aujourd'hui à une double activité:**
 - Un service de médiation (individuelle ou collective) ouvert à l'ensemble des entreprises et acteurs publics :
 - Entre deux (ou plusieurs) entreprises, ou entre une entreprise et un organisme/service public, qui porte sur un contrat ou sur un marché de travaux;
 - Totalement gratuit, confidentiel et reposant sur la liberté des parties prenantes, qui doivent être volontaires;
 - Mené par un réseau d'une centaine de médiateurs délégués nationaux et régionaux;
 - Basé sur la co-construction d'une solution de sortie négociée, satisfaisante pour les deux parties, réaliste et pérenne;
 - Facile et rapide à mobiliser (**via l'adresse www.mediateur-des-entreprises.fr**).
 - Un service engagé dans la construction, avec les acteurs économiques:
 - De solutions de nature à encourager les comportements responsables :
 - Encourager la solidarité des filières;
 - Aider à surmonter les crises, via des « comités de crise » (délais de paiement; crise de l'énergie);
 - Encourager les comportements solidaires (charte et label des achats responsables) ;
 - De solutions de nature à développer l'innovation (référencement des acteurs du conseil en CIR-CII).
- **Une structure qui se place au service de tous les acteurs économiques:**
 - En créant un climat de confiance, grâce à l'instauration d'un dialogue entre les acteurs économiques;
 - En vue de l'établissement de relations d'affaires équilibrées et pérennes;
 - En impulsant un nouvel état d'esprit, vers des pratiques plus responsables, solidaires et durables;
 - En répondant à toutes les demandes d'information et d'orientation des entrepreneurs;
 - En intervenant de façon complémentaire, concertée et évolutive, en liaison avec les autres acteurs du monde de l'entreprise (CRP, DRFiP, Banque de France, etc.)



3

ACCOMPAGNEMENT ET PRÉVENTION

MAIS AVANT

ANTICIPATION

ANTICIPATION

Dialoguer avec les partenaires

L'expert-comptable : l'interlocuteur privilégié

La banque : le partenaire avec lequel une relation de confiance doit être établie, notamment par un dialogue régulier avec le conseiller

Clients/fournisseurs : respecter les délais de paiement

Se doter des outils de gestion de l'entreprise

Utiliser le site « service public » : le site de référence de l'information administrative et de démarches pour les entreprises

Piloter l'activité : des indicateurs clés pour aider au suivi et à la prise de décision

- Tableau de bord
- Compte de résultat prévisionnel
- Plan prévisionnel de trésorerie

4

Écouter

- Appréhender les opportunités et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ces dispositifs

- Échanges sur votre analyse des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ces dispositifs
- Une adresse mail pour recevoir des contributions :

prevention@banque-france.fr